

**COMMUNE DE SAINT AUVENT**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion ordinaire du 18 juin 2019**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 juin 2019 à 20H sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

**Nombre de conseillers :** L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juin,  
**En exercice : 14** Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.  
**Présents : 9**  
**Procurations : 1** **Date de convocation** : 11/06/2019  
**Présents** : M. Bruno GRANCOING, Maire ; Mme Annie DUCOURTIEUX, Mme Sylvie GERMOND, M. Daniel DESBORDES, Adjoint.  
M. Alain DURIS, Mme Sandrine COULON, M. Alan DUVAL, M. Aimé FAURE, M. Benoît RIBIERE, Conseillers Municipaux.  
**Excusée** : Mme Audrey MEUNIER, M. Yoann RUFFEL, Mme Aurélie GAUMER (procuration à Sandrine COULON), M. Kévin JOUSSE, M. Romain GRAND, Conseillers Municipaux.  
**Secrétaire de séance** : M. Alan DUVAL

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal pour ajouter 1 point à l'ordre du jour

- **Marché valorisation des villages – Avenant au lot 3 - Serrurerie**  
Accord du conseil à l'unanimité
- Le compte rendu de la réunion du 9 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.
- **Délibération n°19/2019** : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir une parcelle au lieudit la Pouge appartenant à Mme DARTHOUX
- **Délibération n°20/2019** : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la modification des statuts du Syndicat des Eaux vienne Briance Gorre
- **Délibération n°21/2019** : Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir le tarif du repas de la cantine scolaire à 2.20 € pour les enfants et 4.40 € pour les adultes
- **Délibération n°22/2019** Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas appliquer la hausse de loyer au 01/07/2019 et de maintenir le prix des loyers communaux comme suit :
  - \* Pavillons La Prade F4 : 412.44 €      \* Pavillons La Prade F3 : 372.73 €
  - \* Garages Pavillons : 31.57 €      \* Place de l'église : 354.31 €
  - \* Logement La Prade : 372.73 €      \* Rue des remparts : 418.55 €
- **Délibération n°23/2019** Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant n°1 du Lot 2E du marché travaux de la salle de sport pour un montant de 1260 € TTC en plus-value.
- **Délibération n°24/2019** Le conseil municipal approuve à l'unanimité les avenants au marché travaux de la construction de l'aire de jeux et l'aire de camping-car comme suit

Lot	Montant du marché HT	Montant HT Avenant n°1	Montant du marché après avenant HT	Montant du marché après avenant TTC
Lot 1 Aire de camping- cars	31.419.93 €	- 1 185.60 €	30 234.33 €	36 281.20 €
Lot 2 Aire de jeux	38.431.83 €	- 494.00 €	37 937.83 €	45 525.40 €

- **Délibération n°25/2019** Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant n°1 du Lot 3 du marché Valorisation des Village pour un montant de 278.35 € en plus-value.
- **Délibération n°26/2019** Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acquisition d'un tracteur d'occasion à l'entreprise CHAVALERIAS pour un montant de 56 400 € TTC
- **Questions diverses**

La séance est levée à 23H00

Affiché le 20 Juin 2019